

Theratechnologies présente ses résultats financiers pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2022 et une mise à jour concernant ses activités commerciales

Juillet 14, 2022

- Ventes consolidées du deuxième trimestre de 2022 en hausse de 8,3 % pour atteindre 19,3 millions de dollars
- Croissance des revenus de 13,9 % ou de 37,8 millions de dollars pour le semestre à l'étude
- Croissance des revenus d'EGRIFTA SV^{MD} de 21,5 % pour le semestre à l'étude
- Début de l'essai de type « panier » portant sur le TH1902
- Conclusion d'un emprunt à terme non dilutif de 100 millions de dollars avec Marathon
- Prévisions de revenus pour l'exercice 2022 allant de 79 millions de dollars à 82 millions de dollars

MONTRÉAL, 14 juill. 2022 (GLOBE NEWSWIRE) -- **Theratechnologies inc.** (« **Theratechnologies** », ou la « **Société** ») (TSX : TH) (NASDAQ : THTX), société biopharmaceutique dont les activités sont axées sur le développement et la commercialisation de traitements novateurs, a présenté aujourd'hui les faits saillants commerciaux et les résultats financiers pour son deuxième trimestre et son premier semestre de l'exercice 2022 clos le 31 mai 2022. Sauf indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars américains.

« Au cours du trimestre à l'étude, nous avons exécuté nos plans stratégiques, notamment notre décision de centrer nos initiatives de vente sur les États-Unis. Nous avons également lancé le très prometteur essai de type « panier » sur le TH1902, alors que nous avons travaillé avec assiduité à l'amélioration de notre situation financière. Nous sommes satisfaits des résultats de ces initiatives, et nos activités commerciales sont en bonne voie de refléter nos prévisions pour l'exercice 2022, lesquelles tiennent désormais compte du changement d'orientation. La mise sur pied de notre équipe chargée des activités commerciales sur le terrain aux États-Unis est maintenant entièrement achevée. Notre cadre d'affectation des capitaux continue à soutenir de façon avisée notre philosophie d'investissement et notre capacité à générer de la valeur à long terme », a déclaré M. Paul Lévesque, président et chef de la direction. « En dépit du contexte éprouvant des marchés financiers pour les sociétés biotechnologiques, nous avons réussi à accroître notre marge de manœuvre financière pour soutenir les activités stratégiques de Theratechnologies sur le plan commercial et sur celui du développement. La transaction récente annoncée avec Marathon Asset Management nous permet de rembourser rapidement plus de la moitié des billets convertibles échéant en 2023 de la Société et de renforcer notre bilan de façon importante », a conclu M. Lévesque.

Sommaire des revenus du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice 2022 (en milliers de dollars américains)

	Trimestres clos les 31 mai		Variation (en %)	Semestres clos les 31 mai		Variation (en %)
	2022	2021		2022	2021	
Ventes nettes d' EGRIFTA ^{MD} et d' EGRIFTA SV ^{MD}	11 416	10 344	10,4 %	23 120	19 032	21,5 %
Ventes nettes de Trogarzo ^{MD}	7 852	7 443	5,5 %	14 705	14 185	3,7 %
Revenus	19 268	17 787	8,3 %	37 825	33 217	13,9 %

FAITS SAILLANTS RÉCENTS ET MISES À JOUR SUR NOS PROGRAMMES

Mise à jour concernant notre portefeuille de produits

Mise à jour sur l'essai de type « panier » portant sur le TH1902 :

Plus tôt aujourd'hui, la Société a publié une mise à jour sur la partie à doses croissantes de l'étude d'innocuité clinique de phase 1 portant sur le TH1902. L'étude portant sur le TH1902 est la première étude de Theratechnologies réalisée chez l'humain faisant intervenir le principal conjugué peptide-médicament expérimental (« CPM ») pour le traitement des cancers exprimant le récepteur de la sortiline. La Food and Drug Administration (« FDA ») des États-Unis lui a accordé la désignation « fast track ».

Au total, 18 patients lourdement prétraités, qui ont reçu en moyenne 8 traitements anticancéreux antérieurs, ont été recrutés pour la partie à doses croissantes de l'étude. Deux de ces patients sont encore en traitement. À la suite des observations d'innocuité à la dose de 420 mg/m², y compris la neuropathie de niveau 3, la neutropénie de niveau 4, les changements oculaires de niveau 3 (acuité visuelle, kératite et sécheresse oculaire de la surface) et les toxicités cutanées de niveau 2 (éruption, prurit et inflammation), la dose de TH1902 a été réduite à 300 mg/m² dans le cas de la deuxième dose et le bassin de patients a été accru, passant à 6 patients. Aucune toxicité limitant la posologie n'a été observée au cours du premier cycle; par conséquent, la dose de 300 mg/m² a été retenue pour la poursuite de la partie de type « panier » de l'étude. En outre, les concentrations de docétaxel libre sont faibles, se situant à seulement 11 % de celles observées dans le cas du traitement au docétaxel selon une dose de 75 mg/m². Jusqu'à présent, la dose de 300 mg/m² semble être bien tolérée, et elle continue d'être évaluée dans la partie de type « panier » à plus grande échelle de l'étude portant sur le TH1902.

Des signes d'efficacité ont été observés chez trois patients lourdement prétraités dans l'essai à doses croissantes, et les résultats rapportés comprennent ce qui suit :

- Réaction partielle confirmée chez un patient atteint du cancer de la prostate, avec une réduction globale de 53 % des lésions cibles après trois cycles de TH1902 à 300 mg/m², l'antigène prostatique spécifique (« PSA ») ayant continué de progresser.
- Stabilisation de la maladie observée chez un patient atteint du cancer de la prostate, avec une réduction mesurable de la taille des lésions cibles (pourcentages à un chiffre), y compris une réponse du PSA. Le patient a été traité avec des cycles mixtes de TH1902 selon des doses allant de 420 mg/m² à 300 mg/m².
- Stabilisation de la maladie observée chez une patiente atteinte du cancer de l'endomètre, avec une réduction mesurable de la taille des lésions cibles (pourcentages à un chiffre). Notamment, la patiente a reçu un total de 11 cycles. Sa dose est passée de 60 mg/m² à 360 mg/m².

Dans le but d'optimiser ce programme de recherche clinique et d'assurer son succès, la Société a retenu six sites d'essais actifs aux États-Unis, notamment Cedars-Sinai en Californie, Karmanos Cancer Institute et START Midwest au Michigan, Pennsylvania Cancer Specialists Research Centre, ainsi que Mary Crowley Cancer Research et University of Texas MD Anderson Cancer Center, tous deux situés au Texas.

Stratégie de partenariat et d'octroi de licence pour le TH1902 en Chine : Nous continuons d'étudier la possibilité d'octroyer une licence pour le développement et la commercialisation du TH1902 en Chine. Des discussions se poursuivent avec un nombre croissant de partenaires éventuels.

Étude portant sur les facteurs humains liés à l'EGRIFTA SV^{MD} : Par suite de plaintes formulées par des patients au sujet de la reconstitution d'EGRIFTA SV^{MD} après son lancement en 2019, nous avons modifié les instructions d'utilisation figurant dans l'Information destinée aux patients d'EGRIFTA SV^{MD} en mars 2021 et, conformément aux échéanciers établis dans la réglementation, nous avons mis en œuvre ces modifications qui comprennent une révision des instructions d'utilisation. Nous avons également fourni aux patients une formation poussée en lien avec ce changement par l'intermédiaire du personnel de notre centre d'appels, Thera Patient Support^{MD}, et le nombre de plaintes a beaucoup baissé depuis, pour atteindre presque néant. La FDA a commenté la mise en œuvre des modifications dans une lettre de réponse détaillée, aux termes de laquelle elle demande à la Société de mener une étude portant sur les facteurs humains pour s'assurer que les patients reconstituent le produit de la manière appropriée. Nous avons récemment lancé cette étude, laquelle, selon nous, sera réalisée à la satisfaction de la FDA, dans le délai imparti de un an.

Dépôt d'une demande sBLA pour la formulation F8 : Comme nous l'avons annoncé précédemment, nous avons l'intention de déposer une demande supplémentaire de licence de produit biologique (*supplement Biologics License Application*, ou « sBLA ») pour la formulation F8 avant la fin du premier trimestre de l'exercice 2022. À l'heure actuelle, le problème mondial d'approvisionnement en eau bactériostatique pour injection (« EBI ») nécessaire à la reconstitution de la formulation F8 n'a pas encore été résolu. Tel qu'il est indiqué sur le site Web de la FDA, la reprise de l'approvisionnement en EBI est prévue en octobre 2022.

Par ailleurs, puisque la FDA nous a demandé de mener une étude sur les facteurs humains liés à la reconstitution d'EGRIFTA SV^{MD}, nous avons pris l'initiative de réaliser cette étude avant de déposer une demande sBLA pour la formulation F8. Ainsi, nous déposerons la demande sBLA pour la formulation F8 une fois que nous aurons trouvé des sources d'approvisionnement fiables en EBI et terminé l'étude sur les facteurs humains.

Stéatohépatite non alcoolique (NASH) : À la suite des discussions internes et de nouvelles évaluations des risques relatifs à ce programme et afin de réduire davantage les risques liés à l'essai de phase 3, la Société a déposé un protocole modifié auprès de la FDA. Le nouveau protocole comprendra la conception d'une étude homogène de phase 2b/3 dans le cadre de laquelle les données des quelque 350 premiers patients seront analysées par un comité de contrôle des données afin d'évaluer l'efficacité de la tésamoréline sur un plus petit sous-ensemble de patients. Ce protocole modifié nous permettra de dégager des paramètres objectifs à l'égard du score de NAS et de la fibrose. Il sera ensuite décidé si l'étude se poursuivra jusqu'à ce que la totalité des patients (1 094) ait reçu le traitement pendant 18 mois. La FDA a accepté ce nouveau protocole.

Le programme sur le NASH est toujours suspendu en attendant de régler la question de la formulation F8 et de trouver un partenaire disposant des ressources et des capacités nécessaires. Nous poursuivons nos discussions avec d'éventuels partenaires du NASH et nous trouvons encourageant l'intérêt renouvelé que suscitent nos récentes annonces de partenariat avec des intervenants du secteur.

Étude VAMOS : La Société continue de mener son étude intitulée VAMOS (Visceral Adiposity Measurement and Observation Study, ou « VAMOS »), qui témoigne de notre engagement à améliorer l'état de santé des personnes vivant avec le VIH. L'étude VAMOS est une étude épidémiologique transversale visant à élucider les associations inconnues entre la graisse viscérale et le risque de maladie cardiovasculaire, le gras hépatique, la fibrose hépatique, la graisse épigastrique et le gras musculaire chez les patients infectés par le VIH.

Ces associations sont mesurées selon divers poids, IMC, sexes et races afin de comprendre l'incidence de la graisse viscérale et d'assurer la validité externe des résultats. En outre, la performance des mesures anthropométriques comme le tour de taille et le tour de hanche est évaluée dans une population moderne de patients infectés par le VIH. Les objectifs de cette étude sont doubles : 1) déterminer l'utilité du tour de taille pour prédire les scores de risque cardiovasculaire, le gras hépatique, la fibrose hépatique et l'homéostasie anormale du glucose dans l'ensemble de la cohorte et des sous-groupes démographiques de l'étude VAMOS et 2) identifier des points communs parmi les données cliniques issues de la norme de diligence actuelle qui pourraient servir à évaluer le risque qu'un patient présente un excès de graisse viscérale. Les résultats de l'étude VAMOS devraient permettre aux cliniciens de reconnaître leurs patients qui devraient faire l'objet d'un dépistage de l'excès de graisse viscérale et d'un traitement, et de comprendre pourquoi.

Gestion du cycle de vie du Trogarzo^{MD} : Une demande sBLA a été déposée auprès de la FDA des États-Unis au quatrième trimestre de 2021 relativement au mode d'administration du Trogarzo^{MD} par injection intraveineuse (« IV ») directe pour le traitement des infections au virus de l'immunodéficience humaine de type 1 (« VIH-1 »). La FDA a accepté notre demande et a fixé au 3 octobre 2022 la date cible d'une action pour celle-ci en vertu de la loi intitulée *Prescription Drug User Fee Act* (la « PDUFA »). Theratechnologies et TaiMed évaluent aussi un mode d'administration du Trogarzo^{MD} par injection intramusculaire (« IM ») dans le cadre de l'étude TMB-302. Le recrutement des patients pour cette étude est terminé, et nous prévoyons mener l'étude au deuxième semestre de 2022.

Mise à jour des concernant l'entreprise et les affaires commerciales

Conclusion d'une facilité d'emprunt à terme non dilutif d'un montant de 100 millions de dollars : Le 13 juillet 2022, la Société a annoncé la conclusion d'une entente de crédit avec Marathon Asset Management qui prévoit un emprunt à terme non dilutif maximal de 100 millions de dollars. La facilité de crédit permettra de racheter et d'annuler des billets convertibles d'un montant en principal de 30 millions de dollars échéant en juin 2023, par l'intermédiaire d'ententes privées avec certains détenteurs de billets.

Concentration des activités de commercialisation sur les États-Unis : La Société a décidé de concentrer ses activités de commercialisation aux États-Unis et cessera, par le fait même, ses activités de commercialisation de Trogarzo^{MD} en Europe. Un avis de résiliation a été envoyé à TaiMed Biologics Inc. (« TaiMed ») et les droits de commercialisation européens de Trogarzo^{MD} seront rendus à TaiMed d'ici la fin du mois d'octobre 2022.

Le CQDM offre une nouvelle subvention pour la recherche contre le cancer : Le CQDM, un consortium québécois de recherche biopharmaceutique, a accordé une nouvelle subvention de recherche sur le cancer afin de valider le potentiel antimétastatique du TH1902. Le CQDM, la Fondation du cancer du sein du Québec et Mitacs ont annoncé le versement de près de 1 million de dollars canadiens pour un nouveau projet de recherche à l'Université du Québec à Montréal axé sur plusieurs modèles de cancer métastatique. Ce partenariat public-privé vient compléter l'investissement annuel de Theratechnologies pour le développement de notre plateforme ciblée en oncologie relative au cancer du sein et pourrait accroître l'éventail de patients atteints de cancer qui pourraient bénéficier de cette nouvelle thérapie. Cette nouvelle subvention permettra d'élargir nos connaissances sur le cancer du sein métastatique avancé.

Prévisions révisées de revenus pour 2022

Les prévisions de revenus pour l'exercice 2022 se sont resserrées et se situent dans une fourchette allant de 79 millions de dollars à 82 millions de dollars, et la croissance du portefeuille de produits commercialisés par rapport à l'exercice 2021 devrait se situer dans une fourchette allant de 13 % à 17 %. L'ajustement reflète la révision de nos attentes visant l'Europe, comme il en a déjà été fait mention dans nos résultats du trimestre à l'étude et du premier semestre.

Résultats financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2022

Les résultats financiers présentés dans le présent communiqué de presse sont tirés du rapport de gestion (le « rapport de gestion ») et des états financiers consolidés non audités (les « états financiers audités ») de la Société au 31 mai 2022 (le « deuxième trimestre de l'exercice 2022 »), lesquels ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les *International Financial Reporting Standards*, ou « IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Le rapport de gestion et les états financiers non audités sont disponibles au www.sedar.com, sur EDGAR au www.sec.gov et au www.theratech.com. Sauf indication contraire, tous les montants figurant dans le présent communiqué de presse sont présentés en dollars américains et les termes clés ont le sens qui leur est attribué dans notre rapport de gestion.

Revenus

Pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2022, les revenus consolidés se sont respectivement élevés à 19 268 000 \$ et à 37 825 000 \$, contre 17 787 000 \$ et 33 217 000 \$, respectivement, pour les périodes correspondantes closes le 31 mai 2021, ce qui représente une hausse de 8,3 % et de 13,9 %, respectivement, d'un exercice à l'autre.

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022, les ventes nettes d' *EGRIFTA SV^{MD}* se sont chiffrées à 11 416 000 \$, contre 10 344 000 \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2021, ce qui représente une hausse de 10,3 % d'un exercice à l'autre. Les ventes nettes pour le semestre clos le 31 mai 2022 se sont établies à 23 120 000 \$, comparativement à 19 032 000 \$ pour la même période en 2021. L'augmentation des ventes d' *EGRIFTA SV^{MD}* découle du nombre accru d'unités et d'un prix de vente unitaire net plus élevé.

Les ventes nettes de Trogarzo^{MD} se sont chiffrées à 7 852 000 \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2022, contre 7 443 000 \$ pour le trimestre correspondant de 2021, soit une hausse de 5,5 % d'un exercice à l'autre. Pour le semestre clos le 31 mai 2022, les ventes nettes de Trogarzo^{MD} se sont élevées à 14 705 000 \$, contre 14 185 000 \$ pour la même période de 2021. L'accroissement des ventes de Trogarzo^{MD} découle d'une plus solide performance aux États-Unis, où nous avons enregistré une croissance de 14 % par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, freinée par un recul des ventes en Europe, en raison d'un contexte global des prix plus faibles.

Coût des ventes

Pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2022, le coût des ventes a augmenté pour s'établir respectivement à 8 979 000 \$ et à 15 078 000 \$, contre 5 934 000 \$ et 11 345 000 \$, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice 2021, en raison surtout de l'augmentation des autres coûts liés à la production.

Le coût des produits vendus s'est chiffré à 7 759 000 \$ et à 12 637 000 \$ pour le trimestre et le semestre de l'exercice 2022, comparativement à 4 714 000 \$ et à 8 904 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2021. La hausse du coût des produits vendus s'explique essentiellement par une charge attribuable à la non-production de lots prévus d' *EGRIFTA^{MD}* qui ont été annulés en raison de la transition prévue à la formulation F8 de la tésamoréline. Le coût des produits vendus a également été touché par l'accroissement des ventes d' *EGRIFTA SV^{MD}* et de Trogarzo^{MD}.

Le coût des ventes tient également compte d'un amortissement de l'autre actif de 1 220 000 \$ tant pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022 que

pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021, et de 2 441 000 \$ pour les semestres des exercices 2022 et 2021.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement se sont respectivement chiffrés à 11 056 000 \$ et à 19 059 000 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2022, comparativement à 6 417 000 \$ et à 11 300 000 \$, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice 2021.

L'augmentation au cours des deux périodes est essentiellement attribuable aux dépenses plus élevées engagées pour l'essai de phase 1 en cours portant sur le TH1902. En 2022, nous avons également entrepris d'importantes études de sensibilisation médicale et des études de suivi dans le domaine du VIH. Les dépenses accrues en recherche et développement sont également liées à l'essai en cours visant à évaluer le mode d'administration du Trogarzo^{MD} par injection intramusculaire.

Frais de vente

Les frais de vente ont augmenté pour atteindre 15 371 000 \$ et 23 178 000 \$, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2022, contre 6 901 000 \$ et 13 059 000 \$, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Cette augmentation est en partie attribuable aux coûts ponctuels liés à la mise sur pied de notre équipe sur le terrain aux États-Unis, ainsi qu'aux dépenses engagées à l'égard de nouvelles initiatives visant à accroître la sensibilisation à nos produits sur le marché nord-américain en 2022.

Les frais de vente comprennent également l'amortissement de la valeur des immobilisations incorporelles pour les droits de commercialisation d'EGRIFTA SV^{MD} et de Trogarzo^{MD}. Ainsi, nous avons inscrit une charge de 7 102 000 \$ et de 7 897 000 \$, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2022, comparativement à 795 000 \$ et à 1 590 000 \$ en 2021. L'augmentation découle surtout de l'amortissement accéléré des droits de commercialisation de Trogarzo^{MD} sur le territoire européen à la suite de notre décision de cesser les activités de commercialisation sur ce territoire au deuxième trimestre de 2022.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs ont respectivement totalisé 4 823 000 \$ et 9 191 000 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2022, en regard de 3 884 000 \$ et de 7 446 000 \$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2021. L'augmentation des frais généraux et administratifs est essentiellement attribuable à l'essor généralisé des activités commerciales en 2022 par rapport à 2021, ainsi qu'à l'embauche de personnel clé en Amérique du Nord afin d'appuyer la mise en place et la gestion de notre équipe sur le terrain aux États-Unis.

Charges financières nettes

Des charges financières nettes de 1 644 000 \$ et de 2 929 000 \$, respectivement, ont été inscrites pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2022, contre 1 023 000 \$ et 2 355 000 \$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2021. Les charges financières nettes des deuxièmes trimestres de 2022 et de 2021 tiennent compte d'intérêts de 833 000 \$ (1 635 000 \$ pour les semestres correspondants) sur les billets de premier rang convertibles émis en juin 2018.

Les charges financières nettes pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2022 comprennent également une charge de désactualisation respectivement de 544 000 \$ et de 1 061 000 \$, en regard de 608 000 \$ et de 1 189 000 \$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2021.

Perte nette

Compte tenu de l'augmentation des produits et des charges accrues ainsi que de la dépréciation des droits de commercialisation de Trogarzo^{MD} sur le territoire européen, la perte nette pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2022 s'est élevée respectivement à 22 727 000 \$ et à 31 759 000 \$, comparativement à 6 392 000 \$ et 12 314 000 \$, respectivement pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Liquidités et situation financière

À la clôture du deuxième trimestre de l'exercice 2022, la Société avait 32 491 000 \$ en trésorerie, en placements obligataires et en fonds du marché monétaire. La Société est d'avis que ses liquidités et ses flux de trésorerie futurs liés à l'exploitation seront suffisants pour financer ses activités et ses besoins en capitaux pour au moins les douze prochains mois à compter de la date de clôture de l'état consolidé de la situation financière. De plus, après le 31 mai 2022 (se reporter à la rubrique « Événements postérieurs à la date de clôture » du rapport de gestion pour de plus amples renseignements), la Société a conclu un nouveau financement.

Pour le trimestre clos le 31 mai 2022, les activités d'exploitation ont nécessité des sorties de trésorerie de 11 736 000 \$, comparativement à 2 812 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2022.

Au deuxième trimestre de l'exercice 2022, les variations des actifs et des passifs d'exploitation ont eu une incidence favorable de 10 589 000 \$ (2 096 000 \$ en 2021) sur les flux de trésorerie. Ces variations étaient principalement attribuables à l'incidence favorable de la diminution des créances clients (1 077 000 \$) et des frais payés d'avance (1 097 000 \$), et de l'augmentation des créditeurs et charges à payer (7 095 000 \$).

Détails sur la conférence téléphonique

Une conférence téléphonique aura lieu le 14 juillet 2022 à 8 h 30 (HE) pour discuter des résultats et des récentes mises à jour commerciales. L'appel sera animé par Paul Lévesque, président et chef de la direction. D'autres membres de l'équipe de direction, dont le chef de la direction financière, Philippe Dubuc, et le chef de la direction médicale, Christian Marsolais, se joindront à M. Lévesque pour répondre aux questions des participants après les remarques préparées.

Les participants sont invités à se connecter dix minutes à l'avance afin d'avoir accès à la conférence.

Les informations relatives à l'accès et à la retransmission de la conférence téléphonique se trouvent ci-dessous :

INFORMATIONS SUR LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Date de la conférence téléphonique :	14 juillet 2022
Heure de la conférence téléphonique :	8 h 30 HE
Numéro à composer pour l'Amérique du Nord :	1-877-513-4119
Numéro international :	1-412-902-6615
Code d'accès :	5742327
ENREGISTREMENT DE LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE	
Numéro à composer pour l'Amérique du Nord :	1-877-344-7529
Numéro international :	1-412-317-0088
Code d'accès pour la rediffusion :	7192794
Date de fin de la rediffusion :	21 juillet 2022

La conférence téléphonique sera accessible par webcast à l'adresse <https://edge.media-server.com/mmc/p/98pvag4g>.

L'enregistrement audio sera également disponible dans la section « [Événements antérieurs](#) » à l'onglet Relations avec les investisseurs du site Web de la Société.

À propos de Theratechnologies

Theratechnologies (TSX : TH) (NASDAQ : THTX) est une société biopharmaceutique axée sur le développement et la commercialisation de traitements innovateurs qui répondent à des besoins médicaux non satisfaits. D'autres renseignements sur Theratechnologies sont disponibles sur le site Web de la Société au www.theratech.com, sur SEDAR au www.sedar.com et sur EDGAR au www.sec.gov.

Information prospective

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs et de l'information prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de la législation applicable en valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs reposent sur les opinions et les hypothèses de la direction ou sur l'information disponible à la date où ils sont formulés et se reconnaissent à l'emploi de mots tels que « peut », « va », « pourrait », « voudrait », « devrait », « prometteur », « perspectives », « croit », « planifie », « envisage », « prévoit », « s'attend » et « estime » ou la forme négative de ces termes ou des variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse comprennent, sans toutefois s'y limiter, des énoncés portant sur nos prévisions de revenus pour l'exercice 2022 dans son ensemble, le déroulement de nos essais cliniques portant sur le TH1902, les échéanciers associés à la réalisation de l'étude portant sur les facteurs humains, au dépôt d'une demande sBLA auprès de la FDA relativement à la formulation F8 et à l'administration par injection IM du Trogarzo^{MD}, et à nos discussions avec d'éventuels partenaires pour le NASH et en Chine élargie pour notre plateforme en oncologie.

Bien que l'information prospective contenue dans le présent communiqué de presse repose sur ce que la Société considère comme étant des hypothèses raisonnables à la lumière de l'information disponible actuellement, les investisseurs sont priés de ne pas s'y fier indûment, puisque les résultats réels pourraient différer de cette information prospective. Voici certaines des hypothèses dont il a été tenu compte dans la préparation des énoncés prospectifs : les ventes d'EGRIFTA^{MD} et de Trogarzo^{MD} aux États-Unis progresseront au fil du temps; les pratiques commerciales de la Société aux États-Unis et dans les pays de l'Union européenne ne seront pas jugées contraires aux lois applicables; l'utilisation à long terme d'EGRIFTA SV^{MD} et de Trogarzo^{MD} ne modifiera pas leur profil d'innocuité actuel respectif; EGRIFTA SV^{MD} et Trogarzo^{MD} ne feront pas l'objet d'un rappel ou ne seront pas retirés du marché; aucune loi ou ordonnance ni aucun règlement, décret ou jugement ayant une incidence négative sur la commercialisation, la promotion ou la vente d'EGRIFTA SV^{MD} et de Trogarzo^{MD} ne sera adopté ou émis par un organisme gouvernemental aux États-Unis; un approvisionnement continu en EGRIFTA SV^{MD} et Trogarzo^{MD} sera disponible; les relations de la Société avec les fournisseurs tiers d'EGRIFTA SV^{MD} et de Trogarzo^{MD} seront exemptes de conflits et les tiers fournisseurs auront une capacité de production suffisante pour répondre à la demande d'EGRIFTA SV^{MD} et de Trogarzo^{MD} en temps voulu; aucun produit biosimilaire à l'EGRIFTA SV^{MD} ne sera approuvé par la FDA; la propriété intellectuelle de la Société empêchera les fabricants de commercialiser des versions biosimilaires d'EGRIFTA SV^{MD} aux États-Unis; la FDA approuvera le mode d'administration du Trogarzo^{MD} par injection IV d'ici la date cible d'une action du 3 octobre 2022; la Société parviendra à trouver un partenaire commercial en Chine élargie pour sa plateforme en oncologie et pour son programme sur le NASH; les échéances associées à la réalisation de l'étude sur les facteurs humains; le dépôt d'une demande sBLA auprès de la FDA relativement à la formulation F8 et à la réalisation de l'étude visant à évaluer l'administration par injection IM du Trogarzo^{MD} sera respecté; et le plan d'affaires de la Société ne subira pas de modifications importantes.

Les hypothèses sur lesquelles reposent l'information prospective sont assujetties à plusieurs risques et incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de Theratechnologies et sont susceptibles d'entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux qui sont exprimés, expressément ou implicitement, dans une telle information prospective. Ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, les risques et incertitudes liés aux facteurs suivants : la capacité de la Société de réussir à accroître les ventes d'EGRIFTA SV^{MD} et de Trogarzo^{MD} aux États-Unis; la capacité de la Société de répondre à l'offre et à la demande pour ses produits; l'acceptation par le marché d'EGRIFTA SV^{MD} et de Trogarzo^{MD} aux États-Unis; le maintien des ententes de collaboration et des autres ententes importantes de la Société avec ses partenaires commerciaux et ses tiers fournisseurs actuels et sa capacité d'établir et de maintenir d'autres ententes de collaboration; la capacité de la Société de maintenir le remboursement d'EGRIFTA SV^{MD} et de Trogarzo^{MD} par de tiers payeurs aux États-Unis; l'efficacité et le prix d'autres thérapies ou médicaments concurrents qui sont disponibles sur le marché ou qui peuvent le devenir; la capacité de la Société de protéger et de conserver ses droits de propriété intellectuelle à l'égard d'EGRIFTA SV^{MD} et de la tésamoréline; la capacité de la Société de respecter les délais indiqués dans le présent document; la découverte d'une cure pour le VIH; l'incapacité de la Société de respecter les conditions énoncées dans la convention de crédit, entraînant un cas de défaut et empêchant la Société d'accéder au montant total de l'emprunt à terme; les attentes de la Société concernant sa performance financière, y compris ses revenus, ses charges, ses marges brutes, ses dépenses en immobilisations et l'impôt sur ses résultats; et les estimations de la Société concernant ses besoins en capital.

Les investisseurs actuels et éventuels sont priés de se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle datée du 23 février 2022,

qui est disponible sur SEDAR au www.sedar.com et sur EDGAR au www.sec.gov à titre d'annexe de notre rapport sur formulaire 40-F daté du 24 février 2022 parmi les documents déposés par Theratechnologies. Le lecteur est invité à étudier attentivement les risques et incertitudes susmentionnés et les autres risques et incertitudes et à ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ils ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse et traduisent nos attentes à cette date.

Nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser l'information contenue dans ce communiqué de presse, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, à la suite de nouveaux événements ou circonstances ou pour toute autre raison que ce soit, sauf si les lois en vigueur l'exigent.

Relations avec les investisseurs :

Elif McDonald

Directrice principale, Relations avec les investisseurs

ir@theratech.com

1-438-315-8563

Relations avec les médias :

Julie Schneiderman

Directrice principale, Communications et affaires générales

communications@theratech.com

1-514-336-7800